

Luxembourg, le 7 juillet 2020

Monsieur Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé :

*« L'Hôpital Kirchberg (HK) des Hôpitaux Robert Schuman et le Centre Hospitalier de Luxembourg (CHL) organisent une garde alternée des services d'urgence d'ophtalmologie dans la région Centre du pays.*

*Or, il nous revient maintenant que le CHL a pris la décision à ne plus participer au service de garde, en ce qui concerne le service Ophtalmologie, à partir du 1er juillet 2020.*

*Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé :*

- *Madame la Ministre, a-t-elle donné son accord à cette décision du CHL ? Dans l'affirmative, Madame la Ministre, peut-elle nous fournir des explications à ce sujet?*
- *Madame la Ministre, juge-t-elle utile d'accorder plus de moyens aux autres hôpitaux qui continuent à assurer la garde du service Ophtalmologie ?*

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.



Gusty GRAAS  
Député



Carole HARTMANN  
Députée